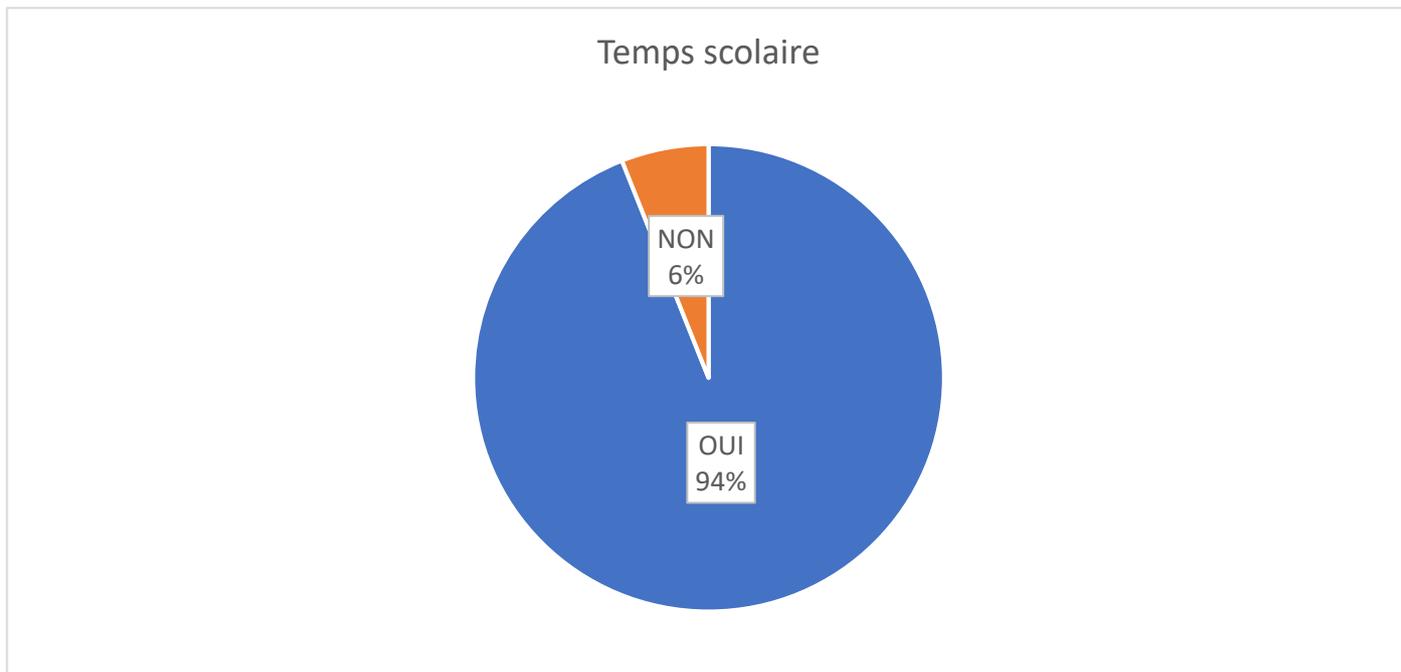


PROJET D'ETABLISSEMENT

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE PARENTS & RESPONSABLES LÉGAUX

Taux de réponse : $100 / 748 = 13\%$

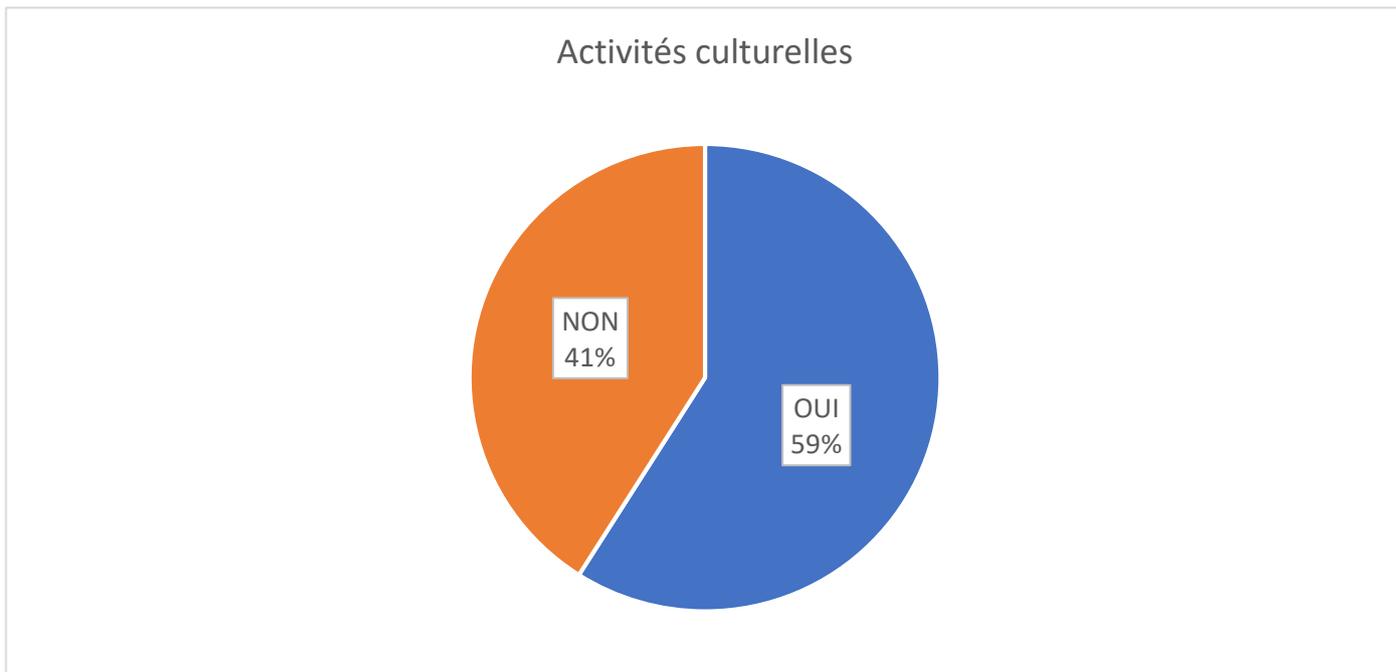
Question n° 1 – Le temps scolaire. Est-ce que la question des rythmes scolaires et des horaires des cours vous semble un point important à traiter par l'établissement :



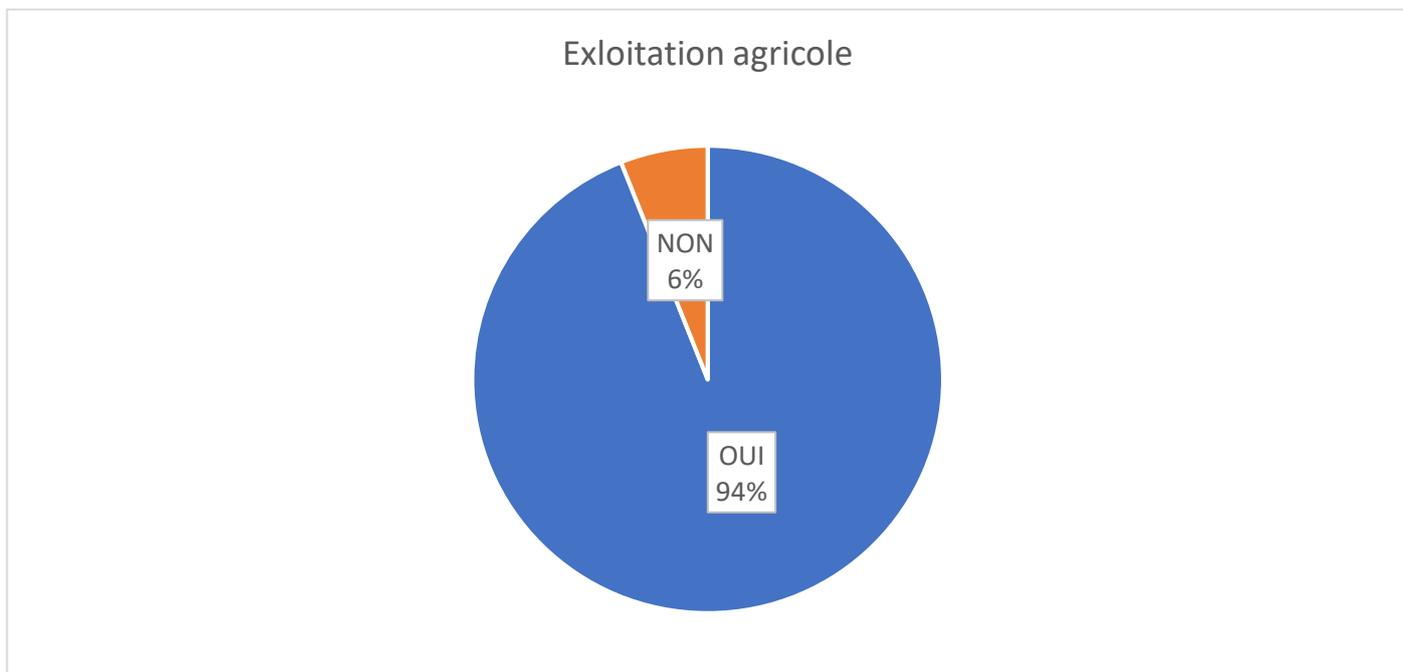
Question n° 2 – Les activités sportives. L'offre d'activités sportives (association sportive, clubs, sections...) est-elle un facteur déterminant pour la venue et/ou la poursuite d'études dans l'établissement de l'apprenant dont vous êtes responsable légal :



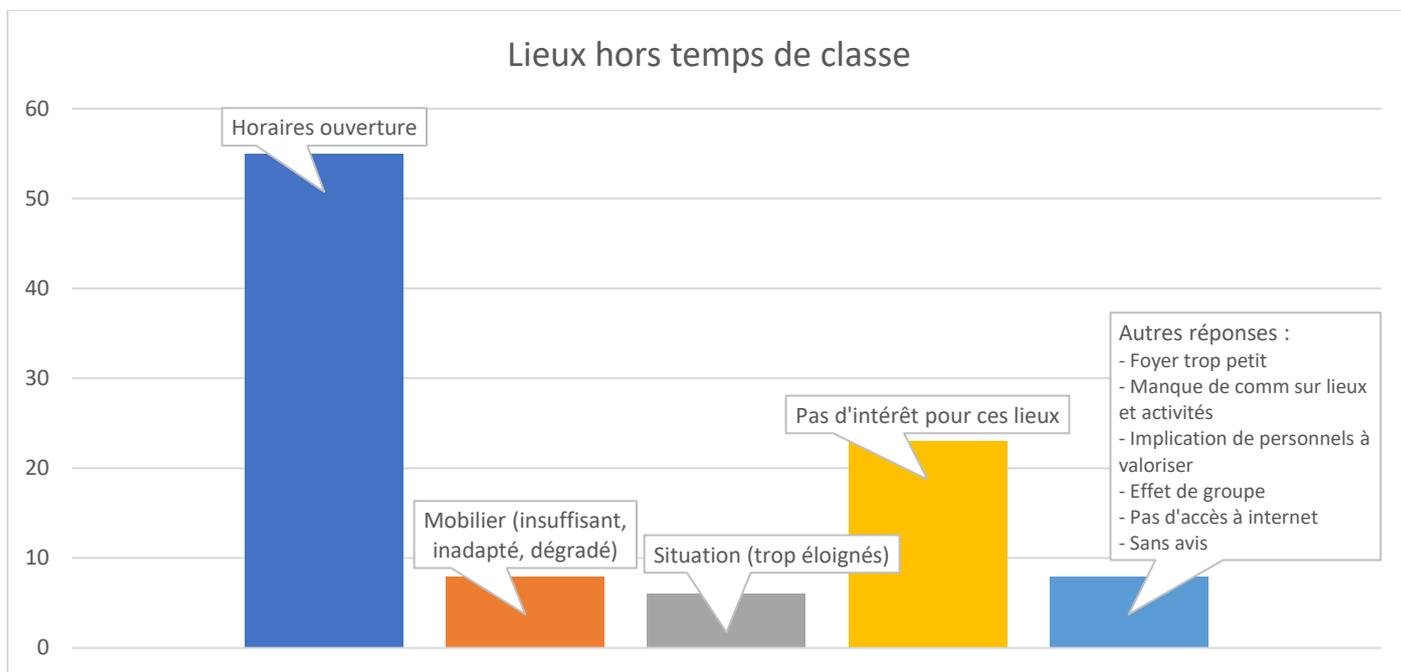
Question n° 3 – Les activités culturelles. L'offre d'activités culturelles (ALESAs, clubs, sorties théâtre et/ou cinéma...) est-elle un facteur déterminant pour la venue et/ou la poursuite d'études dans l'établissement de l'apprenant dont vous êtes responsable légal :



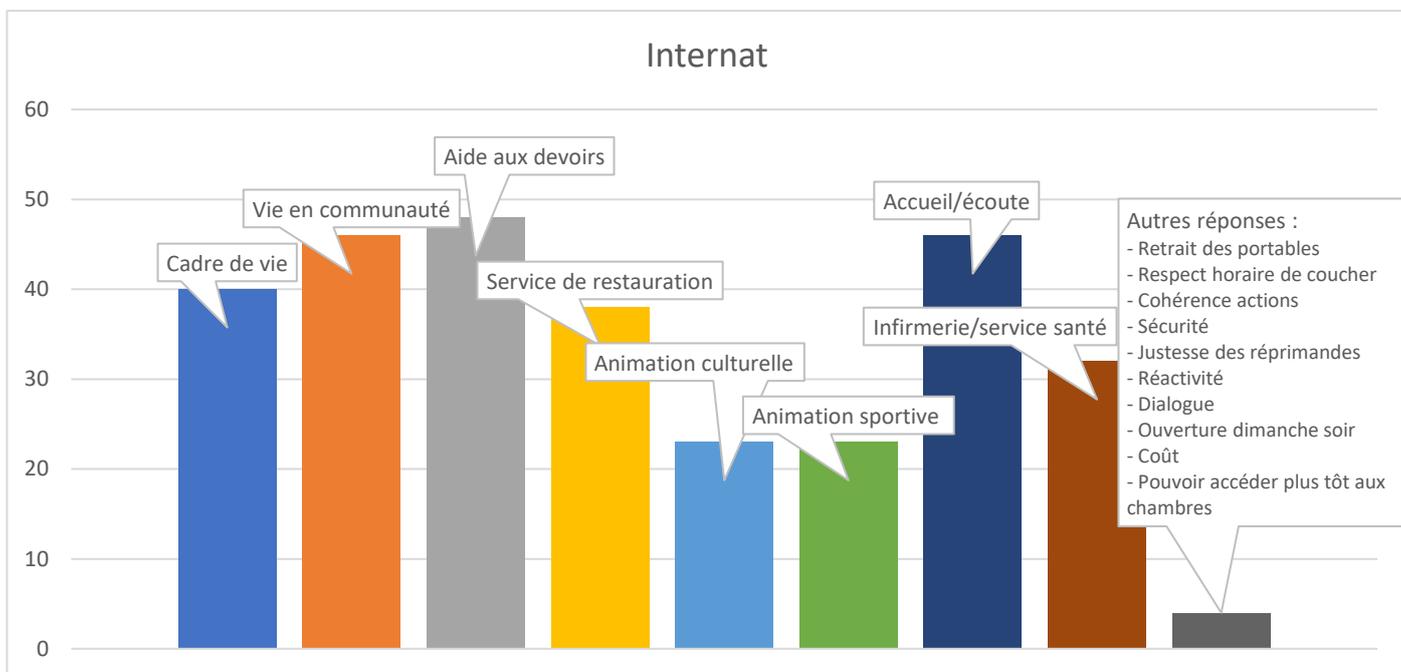
Question n° 4 – L'utilisation de l'Exploitation agricole. Souhaiteriez-vous que l'apprenant dont vous êtes responsable légal puisse se rendre plus souvent sur l'Exploitation agricole du lycée (pour des cours, TP, visites, mini stages...) :



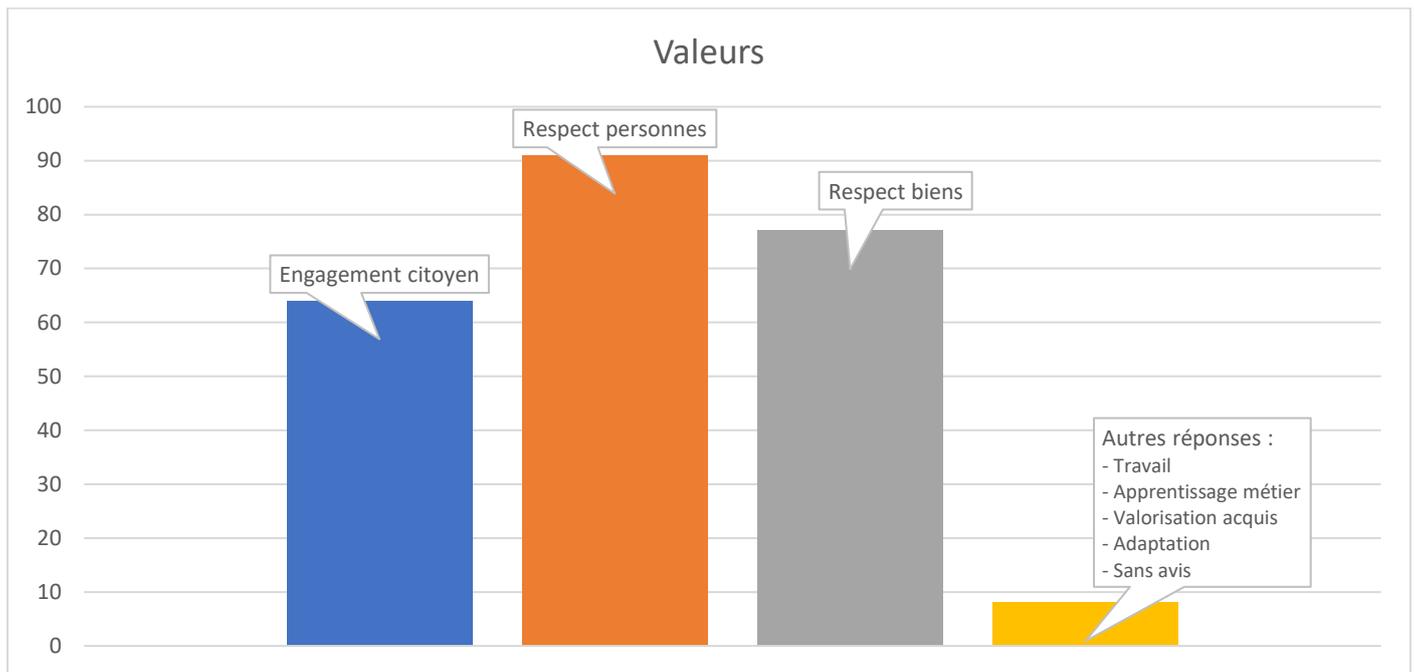
Question n° 5 – Les lieux hors temps de classe. Selon vous, quelle est la raison principale qui peut expliquer le désintérêt de l'apprenant dont vous êtes responsable légal pour les locaux du lycée utilisés hors temps de classe (CDR, foyer, étude...) :



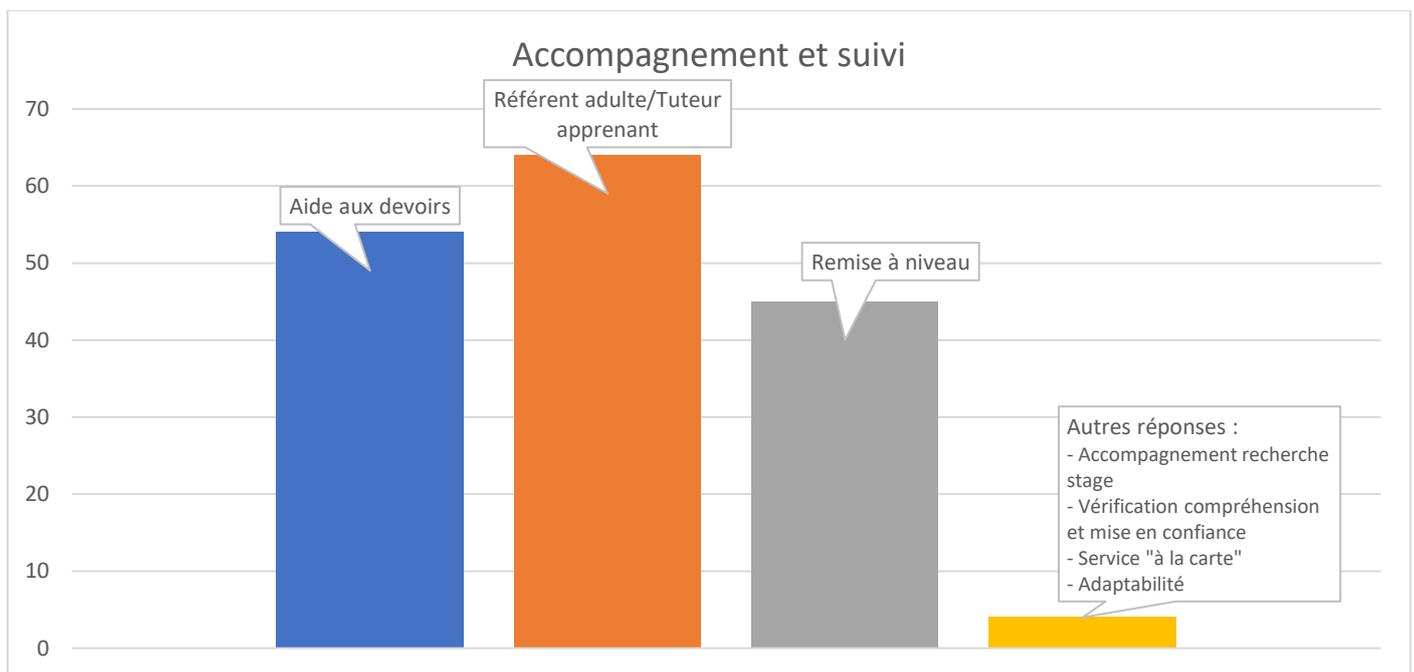
Question n° 6 – L'internat. Pour les responsables légaux d'apprenants internes : en plus de l'hébergement, qu'est-ce qui vous semble essentiel :



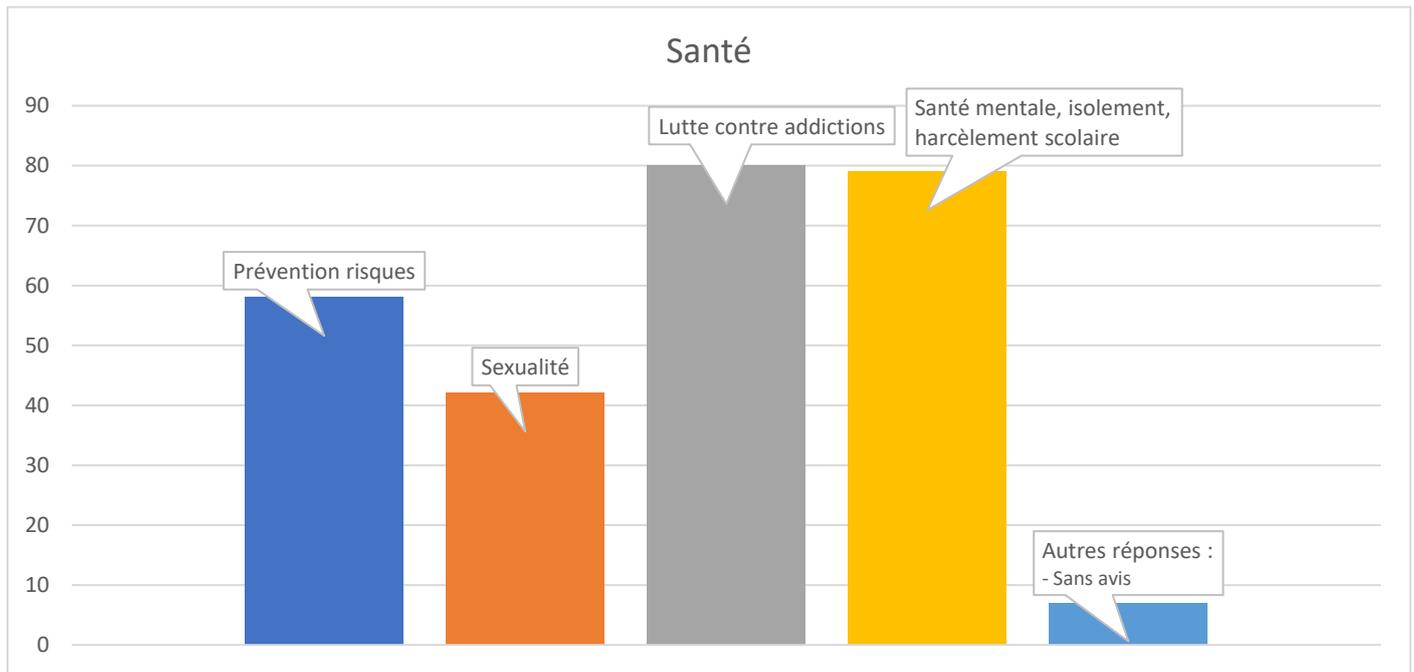
Question n° 7 – Les valeurs. Quelles sont selon vous les valeurs essentielles que doit porter le lycée :



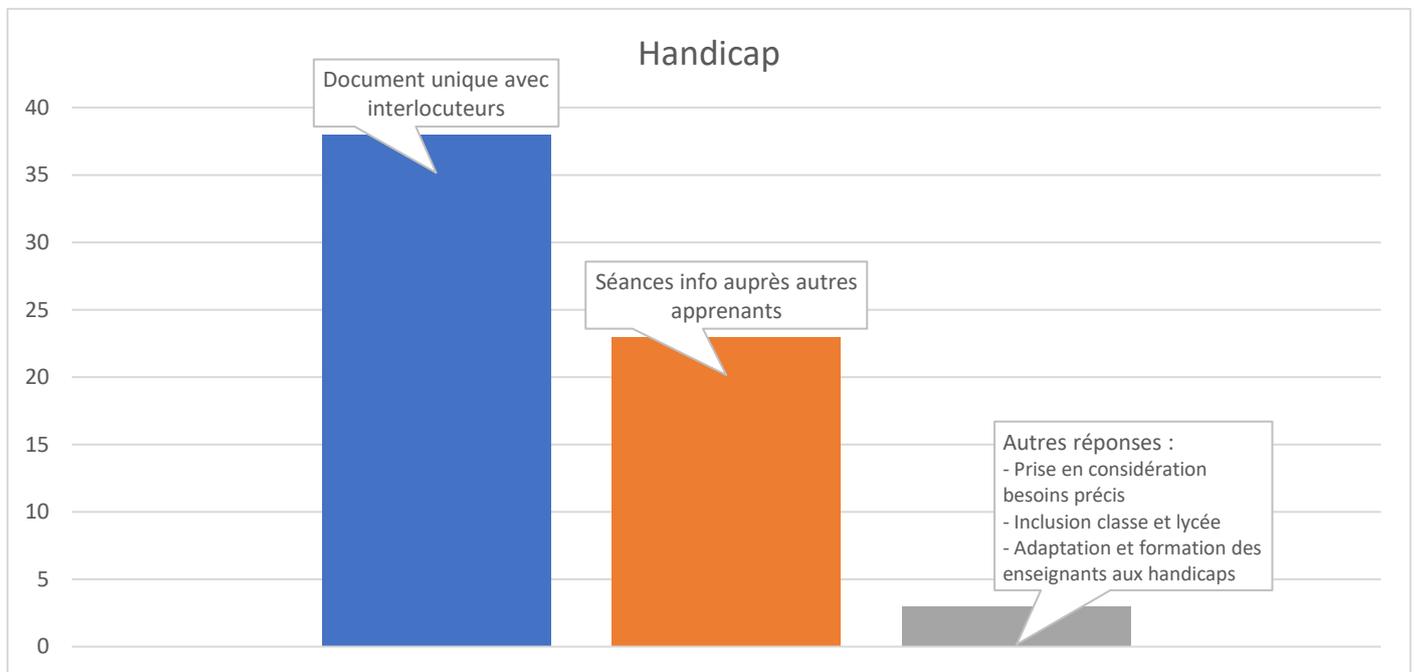
Question n° 8 – L'accompagnement et le suivi. Pour vous, l'accompagnement personnalisé / individualisé des apprenants c'est :



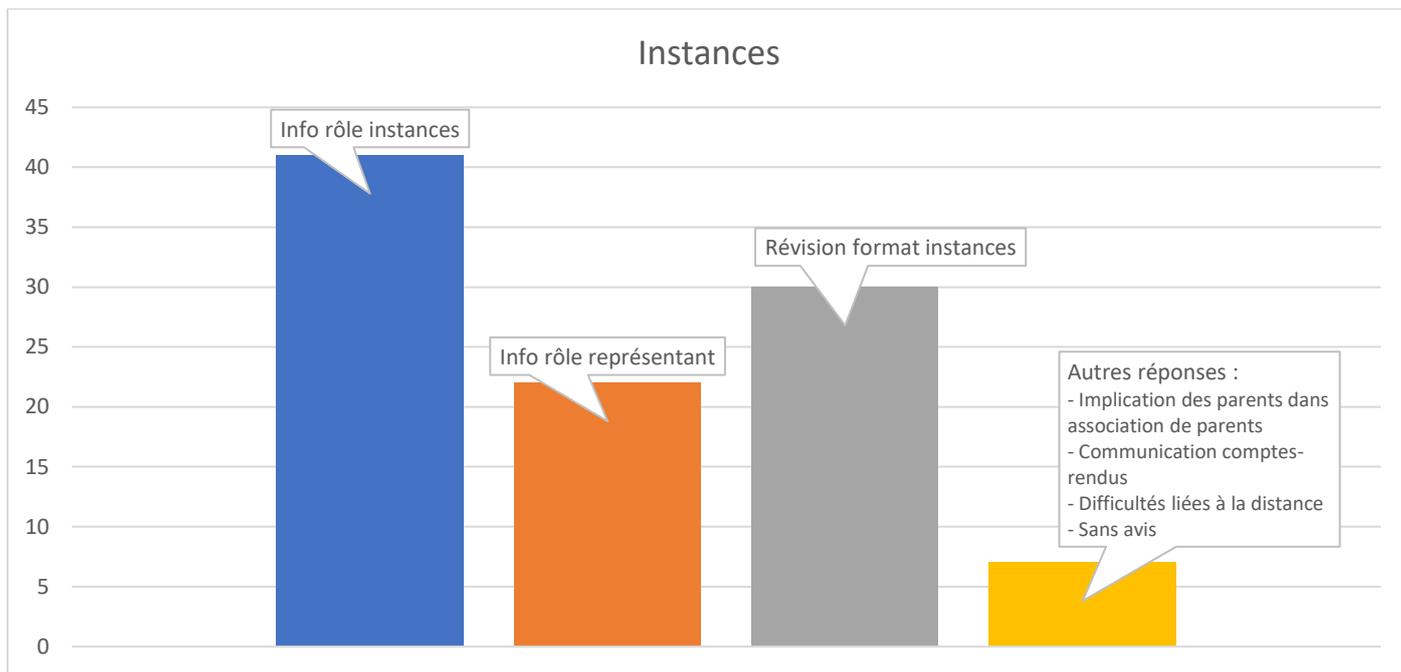
Question n° 9 – La santé. Pour vous, l'établissement doit traiter les questions de santé suivantes en associant les apprenants :



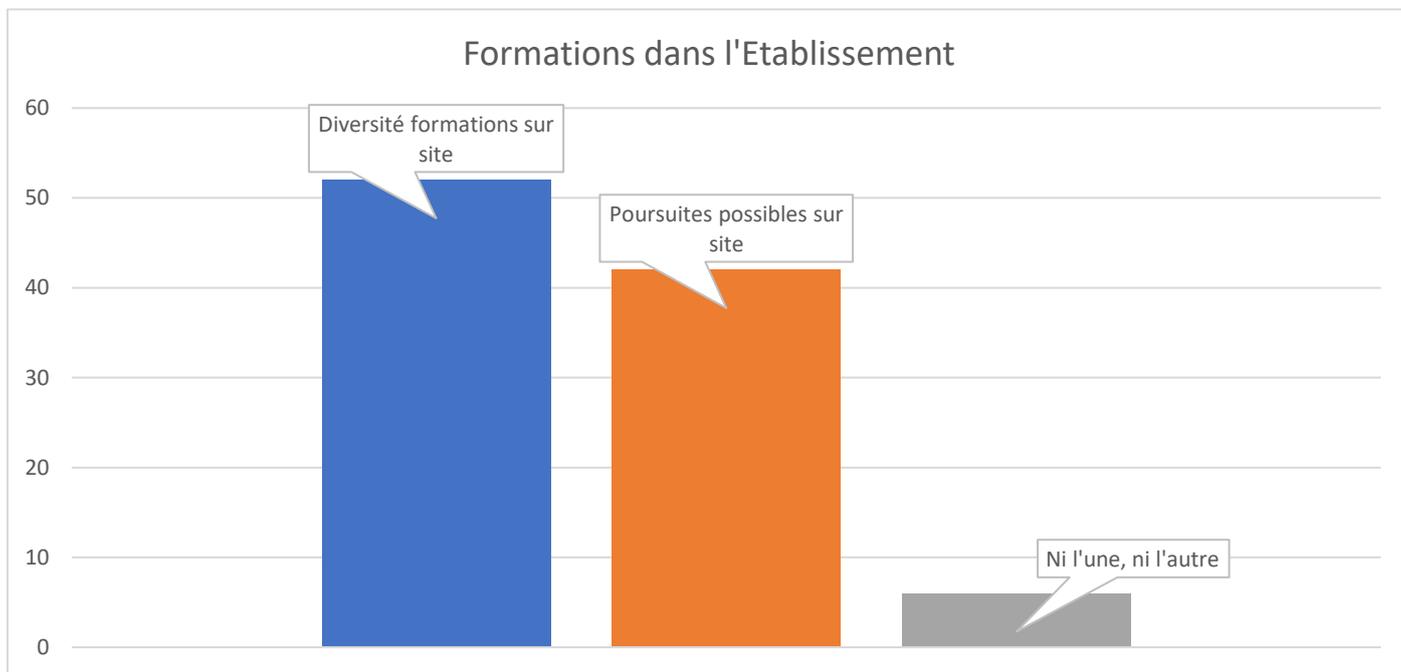
Question n° 10 – Le handicap. Pour les responsables légaux d'apprenants concernés (porteurs de handicap et/ou avec GEVASCO / PAI / PAP) : qu'est-ce qui vous paraît prioritaire au sein de l'établissement sur les questions liées à la prise en considération du handicap :



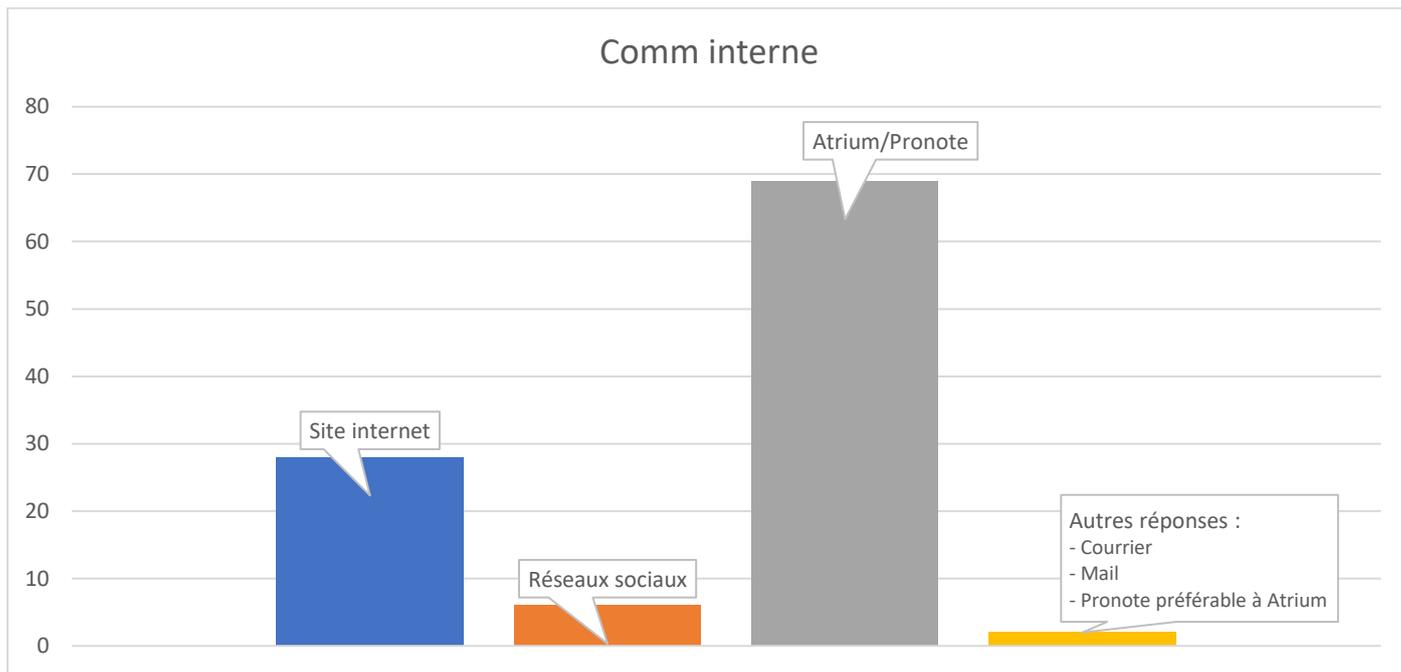
Question n° 11 – La participation aux instances. Quel est le point essentiel qui pourrait favoriser votre engagement et participation aux instances de l'établissement (conseils de classe, conseil intérieur, conseil d'exploitation, conseil d'administration, commissions...) :



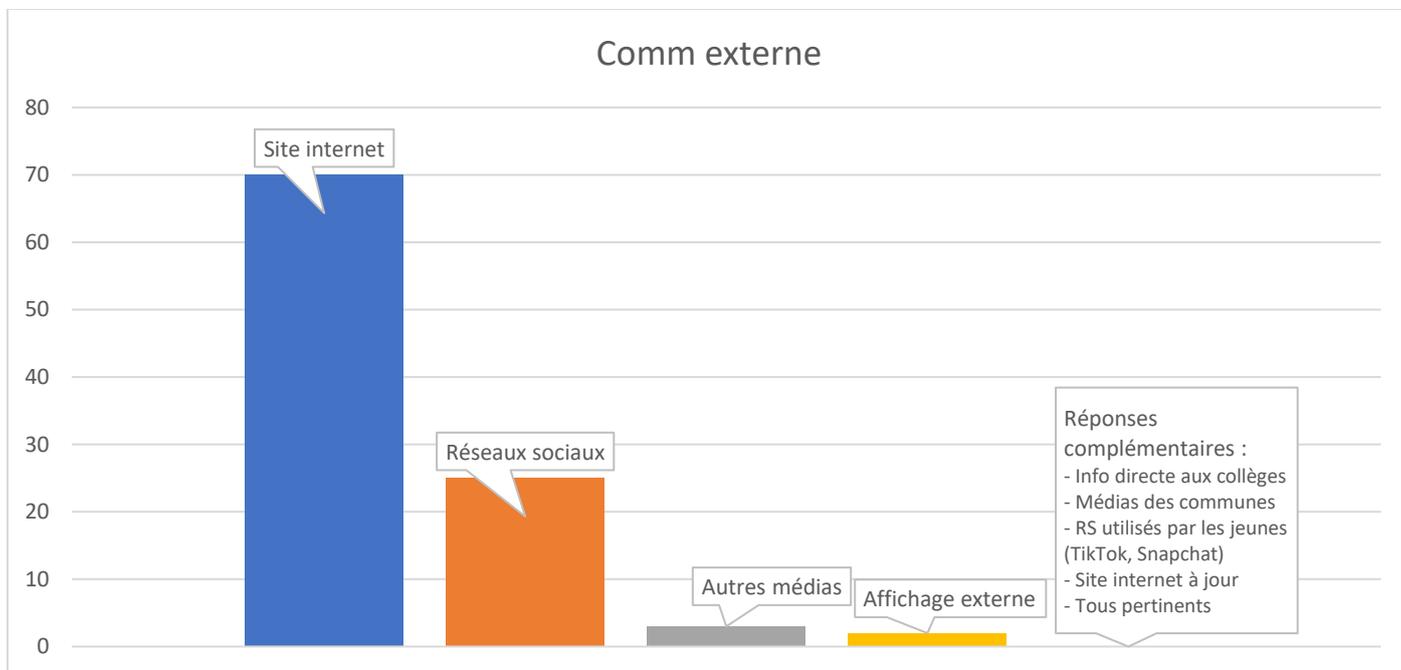
Question n° 12 – Les formations proposées dans l'établissement. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important :



Question n° 13 – La communication interne. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer avec les parents/responsables d'apprenants (actions mises en place, activités proposées...) :



Question n° 14 – La communication externe. Pour vous, quel outil doit privilégier l'établissement pour communiquer auprès des futurs parents/responsables d'apprenants (formations et activités proposées, locaux...) :



Question n° 15 – La coéducation. Cette notion associe les parents aux actions de l'École. Dans ce cadre et selon vous, quel(s) sujet(s) concerne(nt) et implique(nt) à la fois les parents/responsables d'apprenants et l'établissement :

